

Comice agricole

Prix des concours du Comice agricole du 6 septembre

Toutes nos félicitations aux nombreux Saint-Epinois qui se sont distingués dans les divers concours du comice agricole.

- **Concours des jardins potagers familiaux :**

2^e : M. Jean-Louis Champigny
7^e : M. Claude Deslis

Prix de participation : M. Gilles Barillet, M. Donat Brisset, Mme Stéphanie Daucé, M. Henri Le-large.

- **Marche découverte (7 juillet) :**

Diplôme d'honneur aux associations «Les Pousse-Cailloux» et «Les Vallées Vertes» ainsi qu'aux producteurs M. et Mme Desbourdes et M. et Mme Léger.

- **Concours des confitures familiales :**

1^{er} prix : Mme Nadine Fève
4^e : Mme Martine Guigneault
5^e : Mme Mireille Morin
6^e : Mme Chantal Pouzet
7^e : Mme Véronique Léger
8^e : Mme Evelyne David
10^e : M. Jacky Poupponneau

Prix spécial d'encouragement : classe de CP de l'école Raymond Queneau

- **Concours des miels fermiers :**

4^e : M. Pascal Léger



- **Concours de labour - catégorie labour à plat / Matériels modernes :**

7^e : M. Gaëtan Savatier

- **Catégorie vieux matériels/ tracteur et charrue - Labour en planches :**

14^e : M. Jean-Pierre Lagny
17^e : M. Sébastien Cadoret

- **Exposition de matériels anciens :**

Diplôme d'honneur à l'ASME 37

- **Prix spéciaux :**

Diplôme d'honneur à la commune de Saint-Epain pour l'accueil de la marche découverte et pour le défilé.

Diplôme d'honneur à l'harmonie batterie fanfare pour le défilé.

Calendrier

Janvier

- **4 janvier :** assemblée générale de l'Harmonie Batterie Fanfare salle des associations ;
- **9 janvier :** vœux du maire et de la municipalité salle des fêtes ;
- **10 janvier :** arbre de Noël de l'Amicale des Sapeurs Pompiers salle des fêtes ;
- **10 janvier :** assemblée générale du Moto Club de la Manse salle des associations ;
- **17 janvier :** dîner dansant de l'Harmonie Batterie Fanfare (soirée choucroute) ;
- **19 janvier :** assemblée générale de l'association Saint-Epain Mémoire et Patrimoine salle des associations ;
- **30 janvier :** concours de belote du Club Au Fil des Ans salle des fêtes ;
- **31 janvier :** soirée choucroute du Moto Club de la Manse salle des fêtes.

Février

- **7 février :** dîner dansant de l'Union Sportive de Saint-Epain salle des fêtes ;
- **14 février :** loto des Anciennes Mécaniques Saint-Epinoises salle des fêtes ;
- **15 février :** Festival de la Soupe de l'APEL Jeanne d'Arc ;
- **21 février :** spectacle de la Communauté de Communes «Sandy, comment sculpter sa vie» par l'Aurachrome Théâtre.

Mars

- **8 mars :** marche des Pousse-Cailloux Vallées Vertes, salle des associations ;
- **14 mars :** Carnaval et soirée Rétrospective Comice salle des fêtes ;
- **17 mars :** boum des enfants de l'APEL Jeanne d'Arc salle des associations ;
- **22 mars :** 1^{er} tour des élections départementales ;
- **27 mars :** concert de la Communauté de Communes : Anita Farmine ;
- **29 mars :** 2^e tour des élections départementales.

SAINTEP'SAISONS

Bulletin trimestriel N° 54

Décembre 2014



Consultez tous les numéros précédents sur www.saint-epain.fr

Sommaire

- Les élections
- Le SMICTOM
- Informations pratiques
 - Alerte au frelon asiatique
- Regard sur ... les commerces
 - Le boucher
 - La fleuriste
 - Emmenez votre voisin au marché
 - Un mot pour un autre
- Comice agricole : résultats des concours
- Vie associative
- Calendrier

St Ep'Saisons
Directeur de la publication : Serge LECOMTE
Comité de rédaction : Bénédicte RICARD, Florence BOULLIER, Marc FOUQUIER, Francis POUZET, Christophe BRETON, Marie-Pierre BOUGREAU, Annabel LE COZ, Arnaud LELIEVRE, Janine PERROT.

JOYEUSES
FÊTES
DE FIN
D'ANNÉE



Serge Lecomte, Maire, et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la Cérémonie des Vœux de la Municipalité le Vendredi 09 Janvier 2015 à 18 h Salle des Fêtes



Vie associative

APEL Jeanne d'Arc - Festival de la Soupe

La prochaine édition du festival de la soupe aura lieu le dimanche 15 février à Saint-Epain de 10h à 18h, dans la salle des fêtes et autour de la place, sur le thème « Les soupes du monde ». Tous les pays ont des soupes à partager ! C'est une occasion donnée aux familles de se rassembler en hiver.

Une nouveauté cette année: le jury sera composé d'enfants et d'adultes. Nous recherchons des exposants qui seraient susceptibles de nous faire voyager à travers différents produits. C'est avec plaisir que nous vous attendons nombreux !



Carnaval

Le Carnaval aura lieu le samedi 14 mars 2015 à partir de 14h30 sur le thème «Gaulois et Romains». Il se poursuivra à partir de 18h par une «rétrospective du comice agricole», soirée crêpes et

cidre. Les films réalisés lors du comice agricole seront projetés à cette occasion. Exposition des costumes portés par les participants.



Bibliothèque

Rappel des horaires :

Mardi : 16h30-18h00

Mercredi : 09h30-12 h00 - 15h30-18h00

Judi : 15h30-18h00

Vendredi : 16h45-18h00

Samedi : 09h30-12h30

Elections

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour.

Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu

auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

Les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.



Le SMICTOM

Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Chinonais organise la collecte et le traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables. Il gère également les déchèteries.

Saint-Epain fait partie des 75 communes du sud-ouest du département regroupées au sein du SMICTOM du Chinonais.

Tout le monde sait désormais qu'il est indispensable de trier ses déchets pour protéger l'environnement et réduire les coûts grâce au recyclage.

Concrètement, comment cela se passe-t-il ?

Le SMICTOM alimente aujourd'hui le recyclage des cartons, papiers, flacons en plastique, de l'acier, de l'aluminium, des ferrailles, du verre. Les produits recyclables sont amenés par les sacs jaunes ou par collecte dans les containers ; ces matériaux sont séparés par filières au centre de tri.

Les produits sont ensuite compactés et vendus aux filières de recyclage. Une visite lors des Portes Ouvertes organisées régulièrement au centre de tri de Chinon vous en apprendra beaucoup. N'hésitez pas à vous y rendre.

Les déchets biodégradables peuvent être compostés dans le jardin. Déjà 15,3 % des foyers du SMICTOM disposent d'un composteur individuel ; ce taux peut être amélioré.

Ce qui est n'est ni biodégradable ni recyclable est éliminé dans l'incinérateur de St Benoît-la-Forêt. Les normes draconiennes imposées désormais à ces usines - vérifiées par des contrôles annuels, mensuels et même quotidiens en continu pour certains - en font maintenant des indus-

tries dont les fumées sont très peu polluantes. A St Benoît, les émissions de produits toxiques sont très largement inférieures aux taux réglementaires exigés.

De plus, l'énergie du brûlage permet de produire de la vapeur d'eau utilisée pour le chauffage de l'hôpital situé à côté, d'où l'appellation d'usine de valorisation énergétique donnée à l'incinérateur.



Les déchèteries

Les déchèteries viennent compléter le ramassage des sacs jaunes et noirs et des containers à verre et à papier. Il s'agit d'un point de départ de recyclage de ce qui y est déposé et non d'une destination ultime. Il est donc strictement interdit de s'y servir. Déposer d'autres matériaux ou déchets que ceux qui sont acceptés oblige le gestionnaire à réacheminer ces déchets, ce qui coûte à toute la collectivité.

Qui finance ?

La redevance demandée à chaque foyer participe aux coûts de ramassage de tous les déchets, au fonctionnement du centre de tri ainsi qu'à la gestion et à l'amélioration des installations en déchèteries.

Elle finance également l'achat des sacs poubelles noirs et jaunes qui vous sont distribués.

Est-ce bien important si l'on trie mal ou peu ?

La reprise des matériaux par les filières est autant d'argent récupéré qui réduit les coûts de collecte. Ces filières permettent, par ailleurs, de protéger les ressources naturelles utilisées pour leur première fabrication.

De plus, le fait de ne pas trier contraint à créer des circuits de récupération des déchets mal triés et de les acheminer dans la bonne filière.

Au total, trier ses déchets coûte 6 fois moins cher pour les matériaux à recycler, 38 fois moins cher pour le verre !

Pour en savoir plus

Le SMICTOM communique régulièrement à travers ses bulletins et ses actions. Vous pouvez aussi consulter le site www.smictom.com et vous abonner aux lettres d'information électronique envoyées 4 fois par an.

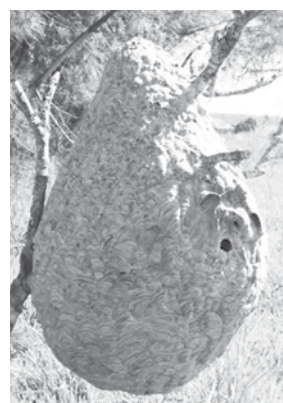
Deux élus de votre commune siègent au SMICTOM et peuvent relayer vos questions : Bénédicte Ricard et Serge Lecomte.

Infos pratiques

ALERTE AUX NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Deux nids de frelons asiatiques ont été récemment identifiés et détruits dans la commune.

Le frelon asiatique se répand à travers la France depuis 2005. Aujourd'hui, il est observé dans plus de cent communes d'Indre-et-Loire, dont Saint-Epain. C'est un insecte plus petit que le frelon européen, noir avec une bande orangée sur l'abdomen et des pattes jaunes, d'où son appellation de «frelon à pattes jaunes». Il se nourrit d'autres insectes, notamment des abeilles et est, en cela, un redoutable ennemi des ruchers qu'il peut exterminer.



© photo Eric Darrouzet

Sa piqûre est profonde et douloureuse et peut entraîner une réaction allergique.

Il devient agressif lorsqu'on s'approche trop près du nid. Or, celui-ci peut se trouver non seulement dans les arbres, mais

aussi sous un abri, sous un toit, dans une haie...voire dans un compteur EDF.

De forme ronde ou ovale (en goutte d'eau), le nid est construit de mai à novembre et peut atteindre une très grande taille (jusqu'à 1 m de diamètre !).

C'est donc à cette période-ci que les nids sont plus facilement repérables, d'autant plus que les arbres sont dépourvus de feuilles.

Que faire si vous découvrez un nid ?

En premier lieu, prévenir la mairie. Celle-ci contactera alors FREDON 37 (Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles) - ou GDS 37 (Groupement de Défense Sanitaire) pour

les apiculteurs - qui enverra un technicien identifier le nid et conseiller une entreprise spécialisée pour sa destruction. Il est en effet dangereux de le détruire soi-même.

Une aide financière des particuliers pour la destruction

Si la destruction du nid est à la charge du propriétaire du terrain, celui-ci peut bénéficier d'une aide si un risque public est avéré et sous la condition que l'entreprise de destruction soit signataire de la charte départementale de destruction des nids.

En cas d'éligibilité, le Conseil Général apporte une participation de 50 % du coût de destruction, plafonnée selon leur localisation (basse : 50 € ou haute : 200 €). Un formulaire de demande est disponible en mairie.

Inscription sur les listes électorales

En vue des élections de 2015 (départementales en mars 2015 et régionales en décembre 2015) et afin de pouvoir exercer votre droit de vote, votre inscription sur les listes électorales doit être effectuée au plus tard le 31 décembre 2014.

Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription est nécessaire. Les pièces à fournir sont le formulaire d'inscription, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Protection des amphibiens

«Un dragon dans mon jardin ?» L'union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE) du Centre lance cette nouvelle campagne de sensibilisation à la protection des amphibiens auprès des communes de la région Centre.

On compte actuellement 17 espèces d'amphibiens en Touraine ; la plupart sont aujourd'hui en régression.

Pour aider les particuliers à inventorier

leur mare - ou à en créer une - et participer à la protection des amphibiens, un spécialiste se déplacera gratuitement sur demande et proposera ses conseils.

Inscrivez-vous auprès du CPIE Touraine Val de Loire :

Abbaye de Seully - 37500 SEULLY

Tél : 02 47 95 93 15

Email : biodiv@cpievaldeloire.org

Brocante Lundi de Pâques

Inscriptions pour la brocante annuelle au secrétariat de mairie à partir du lundi 2 mars aux heures d'ouverture habituelles, par courrier, téléphone ou email. Date limite d'inscription : lundi 30 mars.

Montgoger : chasse

Le calendrier des chasses était parvenu trop tardivement pour être publié dans le numéro précédent.

Voici les jours de chasse à venir :

* Décembre : Lundi 22 - Lundi 29

* Janvier : Mardi 6 - Mercredi 14

Mardi 20 - Mercredi 28

* Février : Mardi 3 - Mercredi 11

Mardi 17 - Mercredi 25

Sacs poubelle

Distribution à la Maison de Pays les :

- vendredi 23 janvier de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ;

- samedis 17 et 24 janvier de 9h à 12h.

Informations paroissiales

Messe à Saint-Epain le 3^e dimanche de chaque mois.



- Vendredi 16 janvier : 14h

démontage de la crèche

- Dimanche 18 janvier 2014 : 9h

Messe

- Dimanche 15 février : 9h Messe

- Lundi 16 février : 18h conseil de

clocher (Maison de Pays)

- Dimanche 15 mars : 9h Messe